

OBSERVATOIRE



Contacts

EN CREUSE



CPIE PAYS CREUSOIS

05 55 61 95 87

GUERET

www.cpiepayscreusois.com

mail : contact@cpiepayscreusois.com

EN Hte-VIENNE



LNE

05 55 32 95 58

LIMOGES

www.association.lne.free.fr

mail : maison.nature.lne@orange.fr

EN CORRÈZE



CPIE DE LA CORRÈZE

05 55 95 93 79

NEUVIC

www.cpiecorreze.com

mail : contact@cpiecorreze.com

Partenaire
technique



Partenaires
institutionnels



Comment participer ?

Vous souhaitez participer à l'inventaire des arbres remarquables du Limousin ?

Trois niveaux de participation
vous sont proposés:

1° Vous pouvez *signaler* les arbres qui vous semblent d'intérêt, en retournant la fiche de signalisation accompagnée de photos à l'association de votre département.

=> Un observateur viendra effectuer un relevé précis des caractéristiques de l'arbre.

2° Vous pouvez *participer à l'inventaire permanent*, en contactant l'association de votre département, pour :

=> **Devenir observateur bénévole** et réaliser le recensement de nouveaux arbres remarquables.

et/ou

=> **Devenir référent** d'un ou de plusieurs secteurs et contribuer à l'actualisation et au suivi des arbres remarquables déjà recensés.

Après un temps de rencontre et de formation sur le terrain avec les nouveaux observateurs, pour maîtriser la méthode de relevé des informations, vous pourrez, à votre rythme, seul, en famille ou entre amis, réaliser les inventaires et nous communiquer vos fiches d'observation.



La validation des recensements effectués est réalisée par le comité de pilotage régional. La base de données est mise à jour chaque année et consultable sur le site Internet de l'observatoire et de la DREAL Limousin.

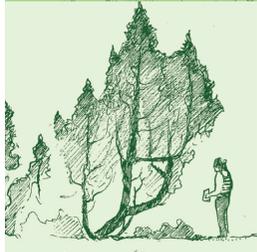
Conception : CPIE Pays Creusois - photo Franck Watel - croquis Alain Freyret

Vous connaissez
un ARBRE
REMARQUABLE ?

Participez
à l'inventaire!

OBSERVATOIRE
des ARBRES
REMARQUABLES
en Limousin

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable



L'expansion urbaine, la rarefaction des surfaces de forêts primaires, la croissance des monocultures sylvicoles, les dégradations des écosystèmes et les pollutions ... ont conduit les hommes, de par le monde, à (re)prendre conscience de la valeur patrimoniale particulière que peuvent représenter certains arbres.

Définir ce qui fait le **caractère remarquable** d'un arbre n'est pas aisé.

Les critères sont multiples et subjectifs et varient selon les époques et les pays.

En dehors des qualités incontestables qui rendent certains individus exceptionnels, comme la **longévité** ou les **dimensions**, d'autres paramètres peuvent entrer en compte:

- l'**esthétique**,
- la **valeur historique**, symbolique ou commémorative,
- la **rareté** ou encore la **singularité**.

Autant d'éléments qui nous font dire qu'un arbre est remarquable et qu'il mérite notre attention et notre respect.

Les missions de l'observatoire

L'observatoire des arbres remarquables du Limousin est porté par 3 associations d'éducation à l'environnement et au Développement Durable : le CPIE des Pays Creusois, le CPIE de la Corrèze et LNE, avec l'appui de la DREAL Limousin.

Un patrimoine à protéger, à valoriser et à découvrir

Dans la continuité de l'inventaire réalisé par la DREAL Limousin il y a plusieurs années, avec l'appui et la participation active des associations, des habitants et des collectivités, l'observatoire souhaite préserver, faire vivre et partager ce patrimoine.

Ses missions

=> **Recenser** de nouveaux arbres remarquables et identifier ceux de demain.

=> **Actualiser** la base de données régionale.

=> **Faire le suivi** des arbres remarquables recensés et assurer leur préservation et leur mise en valeur.

=> **Sensibiliser**, communiquer et **impliquer** la population et les collectivités dans la préservation des arbres remarquables et au delà **faire connaître** l'intérêt et la valeur du patrimoine arboré du Limousin.



L'inventaire réalisé, a révélé la richesse de notre région, qui recèle des arbres d'exception et démontre que l'arbre limousin est sans aucun doute un arbre rural, lié à nos pratiques agricoles et à l'espace villageois jusqu'au milieu du XXe siècle*.

Ce patrimoine n'en reste pas moins aujourd'hui, paradoxalement, menacé.

Le développement de la mécanisation, les remembrements, les politiques départementales «tout sécuritaire» des bords de routes, ou encore celle des villes, où la voiture a pris la place des alignements de trottoirs et des arbres de place, conduisent à la simplification et à la réfection du bocage limousin.

A travers les actions menées, l'observatoire pose la question de la reconnaissance de l'arbre et de sa place en tant que monument naturel «vivant», dans la préservation de la biodiversité et le maintien des paysages régionaux.



En Limousin, près de 1 200 arbres sont recensés et répertoriés dans la base de données régionale.

* Lire : «Dialogues avec des arbres remarquables en Limousin»